

Paris, le mercredi 23 avril 2007

Jean-Louis Girodot nommé président du CRIES Ile-de-France

Sur proposition de **Jean-Claude Boucherat**, président du Conseil économique et social régional d'Ile-de-France, **Pierre Mutz**, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris et **Jean-Paul Huchon**, président du Conseil régional d'Ile-de-France ont conjointement désigné **Jean-Louis Girodot** au poste de président du Comité régional pour l'information économique et sociale en Ile-de-France (CRIES).

Qu'est-ce que le CRIES ?

Le Comité régional pour l'information économique et sociale en Ile-de-France (CRIES) est un organisme consultatif placé auprès du Préfet de région, du Président du Conseil régional et du Président du Conseil économique et social régional (CESR). Le CRIES est une instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales.

Qui est membre du CRIES ?

L'actuel président du CRIES est issu du CESR et le vice-président est le directeur régional de l'INSEE, **Sylvie Marchand**. Le secrétariat général du CRIES est assuré conjointement par la direction régionale de l'INSEE et le CESR. Le CRIES rassemble des représentants de l'Etat, de la Région, des quatre collèges du CESR, de diverses institutions publiques, para-publiques et privées.

Quelles sont les fonctions du CRIES ?

Selon la convention qui le régit, le CRIES examine les systèmes statistiques existants afin de repérer les manques et les doubles emplois. Il anime des groupes de travail sur des thèmes pour lesquels l'information économique et sociale est insatisfaisante. Il organise des rencontres et des colloques entre utilisateurs et producteurs de statistiques sur des problématiques franciliennes. Il délivre des avis d'opportunité en vue de la réalisation d'enquêtes régionales

Jean-Louis Girodot est vice-président du CESR d'Ile-de-France. Il y préside le 3^{ème} collège, composé des représentants des organismes et associations concourant à la vie collective régionale. Au CESR, il représente le secteur de l'économie sociale en tant que président de la Chambre régionale de l'Economie sociale. Il est également éditeur de publications, directeur de publication de *La Lettre de l'Economie sociale*, administrateur de plusieurs groupes de presse, vice-président du Syndicat de la Presse Magazine et Spécialisée (SPMS), vice-président de la Fédération Nationale de la Presse Spécialisée (FNPS), président du collège des adhérents de la Sommitale AUDIENS (Caisse de retraite, de prévoyance et mutuelles de la presse, de l'audiovisuel et du spectacle), président du PEMEP (organisme collecteur de la taxe d'apprentissage), administrateur de MEDIAFOR (OPCA de la Presse), membre de la Commission paritaire des publications et agences de presse. **Jean-Louis Girodot** est également président du CREDIT MUTUEL d'Ile-de-France et président de la mutuelle UNIVERS-MUTUELLE et vice-président du Groupe RADIANCE-Groupe APRI.

Coordonnées :

CESR - Conseil économique et social régional

Secrétariat général du CRIES - Alain Bernard - 29, rue Barbet-de-Jouy 75007 Paris - Tél. : 01 53 85 66 25

INSEE Ile-de-France - Secrétariat général du CRIES - Marie Lauzanne

7, rue Stephenson - 78188 St-Quentin-en-Yvelines Cedex - Tél. : 01 30 96 92 10

